

Le juge d'instruction Sikati II Kwamo poursuit son enquête sur un deuxième commando potentiellement impliqué dans l'assassinat de Martinez Zogo. Lors des auditions, Clément Ebo'o, membre de la DGRE, a révélé devant la commission mixte avoir laissé Martinez Zogo en vie après l'avoir torturé. À partir de ces éléments, le juge se met sur la piste d'une équipe venue finir le travail et découvre le lien entre Savom Martin Stéphane, un proche de Ferdinand Ngoh Ngoh, et Martinez Zogo. Lorsque le juge convoque Savom Martin Stéphane, celui-ci réagit vivement et la lettre de protestation qu'il envoie finit entre les mains du juge Sikati II Kwamo. Le juge découvre alors des liens troublants entre Savom Martin Stéphane, sa femme capitaine à la DGRE, et Justin Danwe, créant ainsi une première piste prometteuse. Révélations exclusives du lanceur d'alerte Boris Bertolt.

## Lire le texte intégral publié par Boris Bertolt

LE JUGE D'INSTRUCTION SIKATI II ENQUÊTAIT DÉJÀ SUR DES PROCHES DE FERDINAND NGOH NGOH SOUPÇONNÉS D'ÊTRE DANS LE 2EME COMMANDO QUI A ASSASSINÉ MARTINEZ ZOGO Pour comprendre pourquoi le juge d'instruction SIKATI II KWAMO est sur la piste d'un second commando, il faut d'abord rentrer aux auditions des membres du commando qui ont affirmé avoir laissé Martinez Zogo en vie après l'avoir enlevé et torturé. Voici pour la première fois en exclusivité (procès verbal d'audition en image) ce que CLÉMENT EBO'O, élément de la DGRE, lui aussi incarcéré, a révélé à la commission mixte en date du 27 janvier 2023 au cours de son audition à 21h30 par le colonel OTOULOU JEAN PIERRE ET BIALO DIEUDONÉ. Des propos réitérés devant le juge d'instruction.

CLEMENT EBO'O déclare: « Quand je finis de lui donner l'eau, il (Martinez Zogo) me souffle qu'il est asthmatique. Je lui ai demandé s'il n'y a pas de ventoline dans la voiture. Voilà un cas non conforme non pris en compte. Quand on finit, pendant que j'étais en train de ramasser tous les effets, les gars ont essayé de le ligoter et un lui a mis la cagoule. J'ai demandé qu'il dit être asthmatique, ne lui mettez pas sur son nez. Quand je redescends de la voiture, je me rends donc compte qu'on l'a ligoté. Je leur ai donc demandé de le détacher, et donner (du mou) sur ses mains, pour qu'il puisse se lever. Voilà comment ça s'est passé. Quand on a fini, on l'a porté, et on l'a fait asseoir. Il disait qu'il sentait mal à la poitrine, et à la cheville gauche ou droite. Quand on l'a laissé, il était conscient et vivant. Tu peux marcher ? Il a dit oui. Je me suis demandé, quelqu'un qui est asthmatique, est-ce qu'il faut l'amener en ville, ou le laisser comme ça ? J'ai dit qu'il vaut mieux s'en tenir au plan».

Question suivante : Le sentiment est qu'il n'a pas été traité à cet endroit. Est-il possible qu'il y'ait eu une équipe en doublure ?

Réponse: C'est possible. Nous avons repris le chemin du retour en passant par Soa, TOTAL-Ngousso, Fouda, Carrefour PJ, Cathédrale, Mess des Officiers. Les autres sont arrivés environ 15 minutes après, maximum.»

Sur cette base, au cours des auditions au tribunal militaire, les éléments de la DGRE confient au juge d'instruction qu'ils ont la conviction qu'il y a eu « un coup dans le coup» comme JUSTIN DANWE lui même l'a indiqué en nombreuses reprises. Les membres du commando sont tous formels : Ils ont laissé Martinez Zogo en vie. POUR LE JUGE D'INSTRUCTION, SUR LA BASE DES ÉLÉMENTS EN SA POSSESSION, CELA VEUT DIRE QU'UNE ÉQUIPE EST VENUE FINIR LE TRAVAIL.

Le juge se met sur la nouvelle piste. Il découvre qu'un nom est régulièrement revenu au

courant des auditions : SAVOM MARTIN STÉPHANE, Président de la Section RDPC Haute-Sanaga, Nord-Est (Bibey). Maire de la Commune de Bibey dans le département de la Haute-Sanaga, il connaissait parfaitement Martinez Zogo, se voyaient régulièrement, y compris la veille de l'enlèvement.

SAVOM MARTIN STÉPHANE a la particularité d'être un intime du secrétaire général de la présidence de la République, FERDINAND NGOH NGOH. D'ailleurs il a amené Martinez Zogo à plusieurs reprises chez le SGPR, dans son domaine du quartier Nyom à Yaoundé.

Le juge d'instruction, sur la base des auditions, sait aussi que deux personnes munies d'outils militaires assuraient la sécurité de Martinez Zogo. L'une d'elle va confier avoir reçu ces appareils du secretariat d'Etat à La Défense. Les deux « vrais faux gendarmes » font à ce jour l'objet d'une procédure au tribunal militaire. Tout concorde : les vraisfaux gendarmes connaissent bien SAVOM MARTIN STÉPHANE.

Il devient donc impératif d'auditionner ce proche de Ferdinand NGOH NGOH. Il est convoqué le 27 novembre 2023 comme témoin pour sa première audition.

Alors que le juge d'instruction ne lui a encore rien demandé, SAVOM MARTIN STÉPHANE sort du tribunal militaire en colère et ameute toute la République. Pour lui « SIKATI VIENT DE SALIR L'IMAGE DU DÉPARTEMENT DE LA PREMIÈRE DAME » écrit -il. Il appelle le SGPR, tempête auprès du ministre délégué à la Défense. Il écrit au président de la République contre le juge d'instruction alors que pour l'instant il n'a été entendu que comme témoin et pour la première fois. Il va même jusqu'à dire : « SIKATI VA VOIR. NOUS SOMMES À YAOUNDÉ ».

Sauf que la lettre de SAVOM MARTIN STÉPHANE du 28 novembre 2023 contre le juge atterrit sur la table SIKATI II KWAMO FLORENT AIME qui a la ferme conviction qu'une telle agitation ne peut que cacher une bonne piste. Ce que ce proche de Ferdinand Ngoh Ngoh ignore, c'est que le juge d'instruction a déjà effectivement enquêté sur lui et rassemblé plusieurs matériaux.

SIKATI a découvert, entre autres, que la femme de SAVOM Martin s'appelle : ESSOUMA BALLA Andrée GEORGINA. Elle est capitaine dans l'armée et en service

où ? Tenez vous tranquille : A LA DGRE. Plus précisément où? A la Direction des Opérations, sous les ordres directs de .... JUSTIN DANWE. Elle même est une proche de... Ferdinand NGOH NGOH. LA COÏNCIDENCE EST TROP GROSSE POUR ÊTRE ÉVACUÉE. LE JUGE SIKATI A FLAIRÉ LE COUP ET DÉCIDE D'AGIR.

Ainsi va la République

**BORIS BERTOLT**